

CONSEIL DE FACULTE

Procès-verbal de la consultation électronique du 31 janvier 2014

Sont consultés :

Collège A :

Dominique d'AMBRA, Charles GOYET, Olivier JOUANJAN, Eric MAULIN, Christian MESTRE, Doyen de la Faculté de Droit, Estelle NAUDIN, Jean-Michel POUGHON, Materne STAUB, Jean Patrice STORCK

Collège B

Jacqueline BOUTON, Claude FREYMANN, Fabienne GAZIN, Kévin MAGNIER-MERRAN, Fabienne MULLER, Nicolas NORD, Céline PAUTHIER,

Collège BIATSS

Astrid HATT, Armelle DARBON,

Personnalités extérieures

Pierre BIHL, Maître Nicolas BOISSERIE, Martine CALDEROLI-LOTZ, Maître FORRER Jean-Jacques, Sonia KLEISS-STARK, Jean-Luc STOESSLE, Jean-Laurent VONAU

Collège E1 Etudiants

Aline ARBOGAST (AED/Club AES), Inès DONISCHAL (AED/Club AES), Nadège THOMAS (AED/Club AES), Lilian WACH (AED/Club AES)

Collège E2 Etudiants

Clara KOHL (AED/Club AES), Jessica VALADOUX (AED/Club AES)

Collège E3 Etudiants

Laurent JANEL (Médiadroit)

Copie est adressée à Charles du COUEDIC DE KERERANT (Médiadroit), invité

La consultation électronique porte sur un seul point :

- **Accord de coopération pour la mise en œuvre d'un double-diplôme avec l'Université de Madrid.**

Le Doyen précise que

- cette consultation électronique est exigée par le fait que nos collègues madrilènes vont délibérer le 7 février prochain et, qu'en l'absence de position de notre Faculté, ils ne seraient pas en mesure de le faire, ce qui, à raison de leur calendrier, empêcherait le double-diplôme de se mettre en place à la rentrée de la prochaine année universitaire.

16 membres du Conseil ont répondu et ont voté POUR à l'unanimité.

L'accord de coopération internationale pour la mise en œuvre d'un double-diplôme avec l'Université de Madrid est approuvé à l'unanimité.

Le Doyen

Christian MESTRE

Adopté à l'UNANIMITE le 17 février 2014